

Restaurant C.A.R.

Mlle ALICE CYR, prop.



Repas servis à toutes heures. Pâtisseries de toutes sortes confectionnées sur demande. Liqueurs douces, crème à la glace.

COUTURE!!

Le Printemps Est Le Temps Pour Faire Votre Couture. Je Suis En Mesure De Pouvoir Faire Votre Ouvrage à Neuf ou de Réparation à des Prix Très Modérés, en Garantissant Mon Ouvrage.

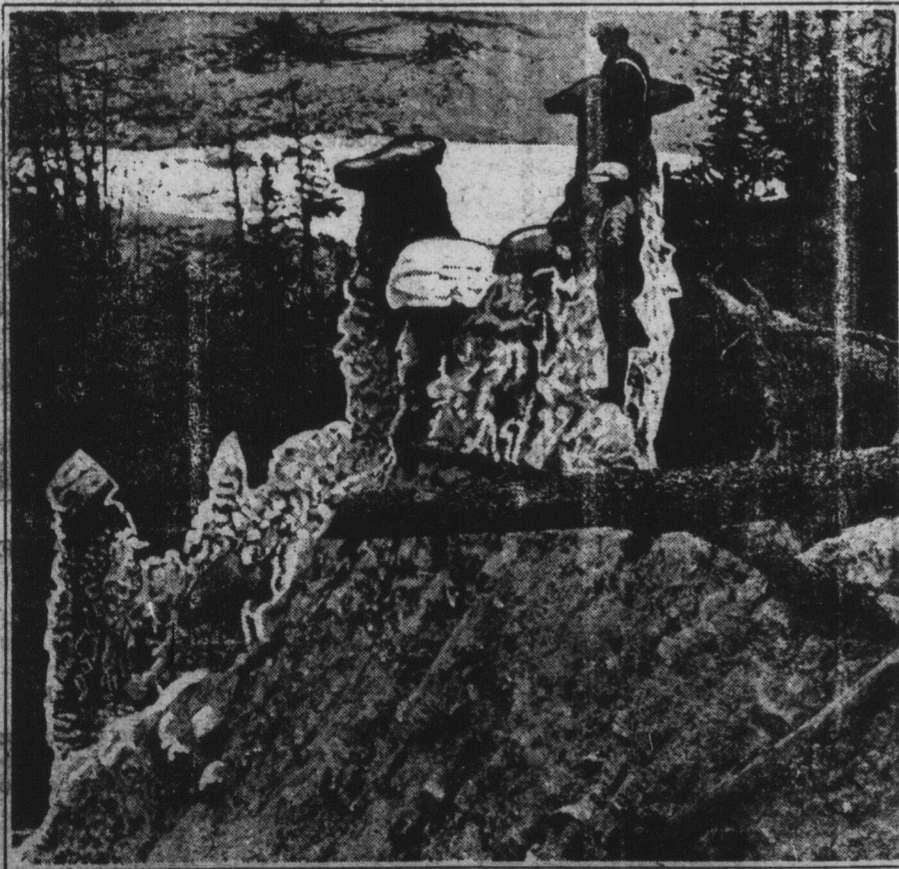
Spécialité: ROBES, MANTEAUX et COSTUMES.

Dame CHARLES MARTEL, 42ème Avenue, Près de l'Ecole No. 1 Terrain Jos Martin.

LA PREVENTION DES FEUX DE FORETS

Dieu seul peut remplacer l'arbre détruit par le feu. Que ferions-nous si tout nos arbres étaient détruits par le feu. Un arbre peut faire un millions d'allumettes. Une allumette peut détruire un millions d'arbres.

OÙ LA NATURE SE MONTRE FANTASISTE



Les curieuses formations géologiques, telles que celle illustrée ci-dessus, sont le résultat de l'érosion. Dès qu'une goutte d'eau de pluie touche le sol, elle agit. Elle commence son rôle géologique en déplaçant les matériaux solubles, elle dissout lentement les roches solubles, forme dans les terrains peu résistants des ravins curieusement ramifiés et donne naissance aux pittoresques "pyramides d'érosion" ou "Chemins des Fées." Ces pyramides se forment dans les escarpements moraines, amas d'origines glaciaires qui sont constitués de matériaux de toutes grosseurs; la pluie qui entraîne le tout, grain par grain, produit des côtes aux flancs couverts de rigoles et parfois des pointes dont l'existence serait bien courte si elles ne contenaient pas une grosse pierre plus ou moins plate pour assurer leur avenir.

UN JARDIN POTAGER

Couches demi-chaudes et froides: Les couches demi-chaudes et froides servent à repiquer les plants provenant des semis faits dans des couches chaudes ou des caisses de semis.

Les couches demi-chaudes sont faites de la même manière que les couches chaudes, excepté que l'épaisseur de la couche de fumier est beaucoup moindre, vu qu'elles sont faites à une saison plus avancée.

Les couches froides consistent simplement en un cadre de bois recouvert de chassis. On met du terreau comme pour les précédentes, mais on n'emploie pas de fumier. On ne peut guère repiquer dans les couches froides avant les premiers jours de mai. Les couches demi-chaudes ou froides se font durant la nuit, recouvertes de pailles ou couvertures quelconques, comme protection contre les gelées.

A mesure que la saison avance, on ouvrira les couches davantage, afin d'habituer les plantes à la température du dehors, pour qu'elles soient parfaitement acclimatées quand le temps sera venu de les mettre en pleine terre.

Repiquage: Quand les plantes ont atteint un pouce en hauteur ou qu'ils ont développé une troisième feuille, il est temps de les repiquer; cette opération consiste à les arracher et à les transplanter dans d'autres caisses ou couches chaudes, demi-chaudes ou froides.

Les plantes à repiquer doivent d'abord être arrosées copieusement, après quoi on les arrache avec précaution, les soulevant de façon à ne pas briser les racines. Au premier repiquage, on plante à deux pouces de distance en tous sens; après que les plants auront grandi assez pour se nuire de nouveau, on les repiquera une seconde fois avec un espacement de quatre pouces en tous sens.

Un plant ne doit pas être planté trop profondément, ce qui occasionne de la pourriture au collet, ni trop à la surface, ce qui fera dessécher une partie des racines. Il est important que la terre adhère bien aux racines et que ces dernières ne soient ni pleées ou tordues. Les plantes fraîchement repiquées devront être protégées contre les ardeurs du soleil pendant un couple de jours.

On repique avec avantage tous les plants provenant des semis faits dans des caisses ou couches chaudes et qui devront être transplantés en pleine terre ensuite.

Un plant repiqué sera toujours de beaucoup supérieure à un autre qui ne l'a pas été; il sera plus fort, mieux proportionné et surtout supportera plus facilement la transplantation en pleine terre.

Préparation du terrain: La préparation de la terre pour un jardin doit commencer par un bon labour d'automne; ce qui a pour effet de préparer la terre plus à bonne heure au printemps. Ce labour d'automne est toujours à conseiller, excepté dans le cas d'une terre très légère ou encore très accidentée.

La terre pour le jardin doit être labourée profondément, il faut cependant y aller avec prudence et augmenter l'épaisseur du labour graduellement, tous les ans. On défoncera aussi le sous-sol, sans toutefois le ramener à la surface. Ce défoncement peut se faire à la bêche ou avec une charre fouilleuse. Il serait surtout avantageux dans les terres à sous-sol argileux.

Si l'on commence avec une terre qui n'a jamais été en jardin auparavant ou s'il y a beaucoup de mauvaises herbes, il faudra d'abord faire un labour léger, de trois à quatre pouces de profondeur, en août, et herser ce labour tous les quinze jours jusqu'à l'automne. Dans une terre qui est déjà en jardin, si on a labouré l'automne, on ne labourera pas de nouveau au printemps; on se contentera d'ameublir la terre sur toute l'épaisseur du labour.

Il est préférable d'appliquer le fumier au printemps en l'étendant sur le labour et en l'incorporant à la herse. Il est important que le fumier soit bien enterré et bien mélangé à la terre.

Semis en pleine terre: Confier une bonne semence à une terre bien préparée, est un des principaux facteurs de succès en agriculture. Il faut se procurer des graines de bonnes variétés et en faire germinatif avant de semer.

Les légumes que l'on sème en pleine terre sont ceux qui ne peuvent être transplantés. Tels sont les légumes-racines, (navets, betteraves, carottes, etc.), les pois, les fèves, le blé-d'Inde. Quelques variétés de choux d'hiver de même que les oignons hâtifs peuvent se semer en pleine terre.

Pour semer il faut attendre que la terre soit réchauffée, cependant certaines graines peuvent se semer plus à bonne heure que d'autres. L'oignon se sème aussitôt que la terre peut être travaillée, dès les premiers jours de mai, autant que possible; il ne craint ni les gelées ni le froid. Une dizaine de jours plus tard, on sèmera les pois, les choux d'hiver, de même que les choux de Siam pour une récolte hâtive. Viendront ensuite, du 15 au 25 de mai, les betteraves, les carottes, la laitue, etc. On sèmera en dernier lieu les fèves et le blé-d'Inde vers la fin de mai; les fèves craignent les gelées et le blé-d'Inde a besoin d'une terre bien réchauffée pour germer.

Pour la laitue, les épinards, les radis on peut faire des semis successifs jusqu'en août. Les choux de Siam, navets et betteraves de table qu'on voudra conserver l'hiver peuvent se semer en juin. Les dates pour semer les différents légumes varient avec les localités et les saisons, notre but est d'indiquer avec comparaison, l'ordre à suivre pour l'ensemencement du jardin.

Les graines germeront d'autant plus facilement qu'elles seront semées dans une terre fraîchement travaillée. On sème en rangs sur la longueur du jardin en se servant d'une ligne. On recouvre les graines d'une épaisseur de terre d'environ trois fois leur diamètre. Plus une terre est humide et finement divisée, moins en enterrer les graines, par contre plus une terre est sèche, plus il faut semer profondément. Les graines pour germer promptement, doivent être bien en contact avec la terre. Si l'on sème dans une terre plutôt sèche il faut, après avoir enterré les graines, fouler la terre avec le pied.

Page Agricole



L'écartement entre les rangs, doit être au moins de 12 pouces pour les plantes comme l'oignon, jusqu'à trois pieds comme pour le blé-d'Inde. La distance intermédiaire variera suivant l'espace que le légume à cultiver a besoin pour se développer. C'est généralement une perte, plutôt qu'une économie de terrain, que de semer ou planter en rangs trop rapprochés.

Transplantation en pleine terre: Les légumes que l'on transplante le plus généralement sont les tomates, le céleri, les choux, les choux-fleurs, laitue, etc. La transplantation faisant développer des racines on ne transplantera jamais les légumes-racines qu'on veut utiliser pour la table.

A l'exception des choux et de la laitue, il faut attendre pour transplanter en pleine terre que tout danger des gelées soit passé. Il est toujours préférable de transplanter dans une terre fraîchement travaillée. Afin de conserver une bonne motte de terre au plant qu'on veut arracher, on commença par l'arroser copieusement, après quoi on le soulèvera avec la motte de terre qui l'environne. Comme pour le repiquage, il faut enterrer le plant juste à la hauteur du collet et faire en sorte que la terre adhère fermement sur toutes les parties des racines. Il faut prendre soin de bien disposer les racines de la même façon qu'elles étaient avant que le plant soit arraché.

Dans le cas des plants de choux de céleri, de faisiers, il faut en transplantant enlever un tiers des feuilles, de même que couper les racines qui seraient trop longues. Dans le cas des tomates, si on a un plant fort et trapu, on le plante debout, à la manière ordinaire; par contre si le plant est long et grêle, on le plante couché après avoir enlevé les feuilles sur le bas de la tige. Pour cela on fait une fosse en long et on couche la racine et la partie de la tige qui a été dépouillée de ses feuilles dans cette fosse; on enterrera, ne laissant en dehors de terre que deux à quatre pouces de la tige. En plantant de cette façon, le plant reprendra plus facilement et pourra avec plus de vigueur. Advenant le cas d'une gelée, la partie de la tige qui est dans la terre poussera de nouveau, le plant au lieu d'être tué ne sera que retardé.

Les citrouilles, melons, concombres supportent mal la transplantation, à moins d'avoir été semés dans des pots de terre suite ou autres récipients de grandeur convenable, boîtes d'allumettes, seaux à fraises, etc. Les pots de terre cuite de 2 1/2 à 3 1/2 pouces de diamètre sont cependant de beaucoup préférables.

Il faut veiller à ce que les racines d'un plant ne soient jamais en contact avec du fumier, ce qui occasionne de la pourriture. Quand c'est possible de le faire, on transplante avant une pluie. Si l'on ne prévoit pas de pluies, il sera bon d'arroser la terre autour du plant que l'on vient de mettre en terre. Si toutes les précautions indiquées ici ont été prises, dans la plupart des cas, il ne sera pas nécessaire de protéger les plants contre les ardeurs du soleil.

Arthur Dumais, B.S.A.

PAIEMENT DU LAIT

D'APRES SA RICHESSE EN GRAS

Payer le lait au 100 livres présentait plus d'inconvénients que d'avantage: addition possible d'eau au lait, disparition possible de la crème, lait mal conservé et apporté acide à la fabrique, facilité pour certains patrons de frauder, injustice aux patrons. Chacun recevait alors le même prix pour 100 livres de lait: propre ou non, riche en gras ou plus pauvres, doux ou acide. Ce mode de paiement pour le lait, en honneur jusqu'à l'an passé, a été modifié à la demande de nombreux intéressés, par la Législature provinciale et,

depuis janvier 1924, la loi oblige les fabricants de beurre ou de fromage à payer le lait d'après la quantité de gras qu'il contient.

Les patrons apporteront le lait à la fabrique; le fabricant prélèvera chaque jour un échantillon représentatif, il fera l'épreuve deux fois par mois et chacun recevra suivant la quantité de gras apportée.

OBJECTIONS ENTENDUES JUSQU'A DATE

1o. Danger de se faire voler: avec l'ancien système un, plusieurs ou tous les patrons pouvaient facilement tromper leurs voisins; avec la nouvelle loi aucun patron ne réussira à frauder: si on ajoute de l'eau ou si on enlève de la crème l'épreuve au Babcock enregistrera plus ou moins de gras suivant le cas, si le lait est mal conservé et apporté acide, le patron y perdra, C'est là un désavantage individuel, mais la perte d'argent pour quelques patrons insoucients fera bientôt leur éducation et la collectivité y gagnera.

Impossible aux patrons, la fraude sera-t-elle facile au fabricant par incomptence ou malhonnêteté? Personne ne peut prélever d'échantillons de lait ou de crème ni faire l'épreuve du lait ou de la crème sans être muni d'un certificat d'expert-essayeur de lait de l'Ecole de Laiterie de la province de Québec. De plus le fabricant sera obligé de garder pendant 8 jours après que l'épreuve aura été faite les échantillons de lait afin de les vérifier par l'inspecteur de fromageries ou beurrier. Il n'y a donc pas de craintes sur ce point le fabricant sera suivi de près par les inspecteurs.

Supposons que fabricant et inspecteurs s'entendent pour leurrer un patron, il sera toujours facile de temps en temps de prélever des échantillons de lait et de les faire analyser dans une autre fabrique. En somme la question de vol n'est pas une objection sérieuse à l'application de cette loi.

2o. Qui va payer le fabricant pour faire les épreuves? Ce sont les patrons. Cette dépense insignifiante pour les fournisseurs de lait paiera juste le surplus d'ouvrage occasionné par cette loi aux fabricants.

3o. Au lieu de payer le gras jusqu'au dixième si on payait jusqu'au centième. L'objection est réelle mais pas assez grave pour empêcher l'application de la loi.

AVANTAGE IMMEDIATS ET FUTURS DE LA LOI NOUVELLE

Aucun moyen de frauder pour qui que ce soit, justice aux patrons, tels sont les principaux avantages du nouveau système sur l'ancien.

Les cultivateurs de cette région seront les premiers à bénéficier de ce mode de paiement d'après le gras: en effet, la majorité des troupeaux sont d'origine Canadienne et Ayrshire ou croisés, et leur rendement est remarquable par la richesse en gras.

Il est de l'intérêt de nos cultivateurs d'améliorer leurs troupeaux en vue de la richesse en gras du lait, de garder une race de vaches donnant un lait riche en gras.

Continuons à sélectionner nos troupeaux laitiers. Comment? Par le Contrôle laitier, qui sera le sujet d'une prochaine causerie. Avila Charbonneau, agro.

RENSEIGNEMENTS

Les mineurs ont pour patron saint Eloi. Les musiciens ont pour patronne sainte Cécile. Pour retrouver les objets perdus, on invoque saint Antoine de Padoue. Contre les orages, on invoque saint Théodore. Contre la paralysie, on invoque saint Maur. Les pêcheurs ont pour patron saint André. Pour obtenir de la pluie, on invoque saint Sigisbert.

La paix, c'est le don par excellence de Dieu à l'homme; et l'abandon, c'est le don par excellence de l'homme à Dieu.— Myr-Guy.

Le prodigue le plus coupable n'a qu'à dire au Père par amour, en union avec Jésus: J'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne pécherai plus; et il est pardonné.— Mgr. Sauvé, S.S.